



**Date : 16 Mars 2023**

**Objet : PROPOSITIONS POUR LE PROCHAIN BUDGET NATIONAL**

Nous sommes, professionnel.le.s de la santé mentale et membres d'ONG, soucieux.ses de la considération de la santé physique et mentale des mauricien.ne.s et d'une prise en charge adaptée ; incluant la protection des citoyen.ne.s, dont les principales mesures devraient dans le budget national de la République de Maurice, pour un réel engagement.

Ce document résume les divers axes que nous demandons à l'Etat mauricien de considérer dans les prévisions du Budget 2023-2024.

Plusieurs de ces points sont aussi mentionnés par le Comité des Droits de l'Enfant qui a interpellé l'Etat mauricien et figurent dans les *Concluding Observations*<sup>1</sup> de Février 2023.

En annexe se trouve un tableau de prix de certains items, à titre indicatif.

Nous sommes disponibles pour en parler.

Recevez nos sincères salutations,

Mélanie Vigier de Latour-Bérenger, psychosociologue, KDZM et SPP : 5734 4227  
Julien Quenette, docteur en psychologie du développement, KDZM et SPP : 5751 0567  
Astrid Koenig, psychologue sociale, KDZM et SPP: 5713 6073

**Membres du KDZM :**

**ONG :** *Action For Integral Human Development* (AIHD), ANFEN, APEIM, Autisme Maurice, Caritas, Drip, Future Hope, Le Pont du Tamarinier, Kinouete, T1 Diams, TIPA.

**Membres individuels du KDZM :** Danny Philippe, Marie-Laure Ziss-Phokeer, Martine Lassémillante, et Mélanie Vigier de Latour-Bérenger.

En partenariat avec Gender Links et la Société des Professionnels en Psychologie.

---

<sup>1</sup>

[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en)

## **SOMMAIRE :**

<b>1. Health Care</b>	<b>p. 2-3</b>
<b>2. Santé mentale et bien-être</b>	<b>p.3</b>
<b>3. Violence</b>	<b>p.4-6</b>
<b>4. La santé sexuelle et reproductive</b>	<b>p.6-7</b>
<b>5. Soutien, Accompagnement scolaire et Éducation de qualité</b>	<b>p.7-8</b>
<b>6. Personnes en situation de délogement et pauvreté</b>	<b>p.8</b>
<b>7. Importance du monitoring, Evaluation, Accountability et Learning de tous les projets</b>	<b>p.8</b>
<b>8. Capitation Grants et autres</b>	<b>p.8</b>
<b>9. Annexe 1 : Tableau des coûts indicatifs</b>	<b>p.9</b>

## **AXES PRINCIPAUX**

### **1. HEALTH CARE**

1.1. Ajout de lits dans les hôpitaux pour les parents d'enfants hospitalisés.

1.2. Mineurs.es et adultes à besoins spéciaux (handicapé.e.s, autistes, à haut potentiel, etc.)

- Mise en place d'un système de détection précoce par des professionnel.le.s formé.e.s à la passation de tests psychométriques.
- Sensibilisation et formation continue du personnel médical des hôpitaux afin de repérer et orienter les enfants présentant un retard de développement vers des services de prise en charge adaptée.
- Recrutement de psychologues/counsellors/thérapeutes/orthophonistes
- Formation continue du corps paramédical pour une prise en charge efficace
- S'assurer que les psychologues du ministère de l'éducation puissent compléter leur formation et faire le master à Maurice (UoM créer le parcours avec un stage supervisé) ou avec d'autres universités comme Curtin ou Middlesex, avec une composante de pratique sous supervision.
- Former des orthophonistes - encourager le projet du SENA de lancer la formation d'une vingtaine d'orthophonistes avec une université étrangère.
- Budget pour la Recherche pour mieux adapter les soins
- Aménagement/construction d'une salle spécifique au sein des hôpitaux pour les enfants et jeunes handicapé.e.s intellectuel.le.s, autistes
- Budget pour une aide à domicile pour les parents d'enfants avec certains handicaps
- Une considération et une reconnaissance du handicap intellectuel comme étant une condition à vie et une prévision pour des allocations et pensions qui vont dans ce sens (pas seulement entre 5 et 20 comme c'est le cas actuellement sous le SENA)
- Le SENA devrait avoir sous sa législation les secteurs de la petite enfance ainsi que les adultes
- Missions régulières à Rodrigues pour la détection précoce, l'évaluation et soins adaptés

1.3. Mineur.re.s diabétiques

- Recrutement d'un.e infirmier.e pour chaque établissement scolaire
- Budget pour l'aménagement d'un espace sécurisé et hygiénique en milieu scolaire
- Approvisionnement régulier de matériel pour les traitements
- Développer des plateformes de soin
- Recrutement d'un NCD Coordinator (Non-communicable Disease) pour une approche structurée ainsi que des recommandations et actions ciblées et encadrées

#### 1.4. Mineur.re.s vivant avec le VIH

- Mise en place de consultations pédiatriques pour des suivis en *one-stop shop model* au sein des NDCCI
- Mise en place de deux tests (charge virale et deux niveaux CD4) par an
- Aménagement d'un environnement '*child friendly*' pour la salle d'attente et consultation dans les unités spécialisées et services pédiatriques publics
- Approvisionnement régulier des antirétroviraux pédiatriques - actuellement en rupture de stock donc urgent.

#### 1.5. Accès au numérique : E-Health pour les rendez-vous, consultations, prescriptions, informations de santé, etc.

#### 1.6. Consommation de substances/drogues

- Budget pour l'accès des mineur.e.s aux programmes de réduction de risque
- Prévoir un budget pour une formation au staff pour assurer une approche humaine et bienveillante de toutes les femmes enceintes, sans discrimination, pendant la grossesse
- Inclusion des mineur.e.s dans les sections d'addictologie de chaque hôpital
- Caravanes de santé équipées et recrutement de pédopsychiatres
- Investir dans la prévention et l'éducation fondée sur la Recherche, dès la petite enfance. Utiliser à bon escient et analyser les données existantes pour mieux adapter les prises en charge.
- Budget pour des interventions psychopédagogiques dans la communauté et en milieu scolaire.

#### 1.7. Budget pour des formations par des ONG et professionnel.le.s experts.es pour enrichir la prise en charge globale des patient.es mineur.e.s

## 2. SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE

#### 2.1. Promotion d'une bonne santé mentale et détection précoce des troubles de santé mentale.

- Service d'écoute régulier et accessible en milieu scolaire assuré par des professionnel.le.s de l'écoute et en psychologie
- Affiches, émissions TV, réseaux sociaux, vidéos de sensibilisation
- Programme scolaire sur le plan national pour développer les habiletés psychosociales (Ex: Programmes "Skills for Life" : les Amis de Zippy)
- Formation continue régulière, assurée par des professionnel.le.s

#### 2.2. Laboratoire de recherche en Psychologie/Sciences Humaines et Sociales

#### 2.3. Consolidation des équipes soignantes : pédopsychiatres et psychologues/ conseillers/ thérapeutes

- Recruter un.e autre pédopsychiatre, en plus de Brown Sequard, pour les enfants qui souffrent d'un trouble de santé mentale
- Financer la formation de pédopsychiatres
- Recruter des psychologues : Ministère de la Santé, Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Égalité des genres et du Bien-Être de la Famille pour assurer un service fréquent.
- Faire provision pour la formation continue des équipes

#### 2.4. Facilitation de l'accès au numérique

- Pour permettre à tous.les d'accéder à l'aide thérapeutique gratuite disponible en période de confinement et post-confinement ("Service d'écoute en ligne ") en collaborant avec les instances qui le font déjà, cf. AIHD<sup>2</sup> pour pérenniser ce service.
- Pour les familles vivant dans la précarité

#### 2.5. Problématique du suicide

- Faire provision pour des formations par des experts.e.s.
- Prévoir et donner accès à des groupes de parole aux familles endeuillées, animés par des professionnel.le.s formé.e.s et compétent.e.s.
- Élaborer et déployer des actions de prévention et sensibilisation
- Assurer un suivi spécifique de la personne, après la première tentative de suicide, et ce, durant l'année suivant la tentative.
- Etablir des cellules de crise dans chaque établissement scolaire pour la gestion des comportements suicidaires des élèves (ex: tentatives de suicide, suicide complété, etc)

### 3. VIOLENCE

#### 3.1. Prise en charge systématique des auteur.e.s et victimes mineur.e.s et adultes

- Pour toutes les situations de violence
- Pour les violences sexuelles, prise en charge d' un.e auteur.e mineur.e évitant les risques de devenir adulte pédocriminel.

#### 3.2. Formations et formations professionnelles continues assurées par des expert.e.s

- Formations professionnelles pour les officiers du CDU/ enseignant.e.s/ travailleur.euse.s sociaux.ales/ ONG pour l'accompagnement des familles pour réduire les risques de violence. Point recommandé dans les Concluding Observations du Comité des Droits de l'Enfant<sup>3</sup> en Février 2023.
- Formation continue annuelle des membres de la force policière

#### 3.3. Consolider les structures existantes

- Revoir et réinvestir dans le fonctionnement des salles d'interview de mineur.e.s victimes de violence (ex: celle du CPS de Vacoas) selon les normes internationales avec un matériel qui marche et un personnel compétent qui y travaille.
- Prévoir des formations continues par professionnel.le.s locaux.locales de la santé mentale
- Élaborer des programmes de formation et formation d'une équipe pour encadrer les équipes existantes travaillant sur le terrain. Prévoir le *monitoring, evaluation, accountability and learning*.

#### 3.4. Child pornography

- Prévoir plus de sessions de sensibilisation, de programmes sur la sexualité (animés par des personnes compétentes, formées et à l'aise pour en parler) et les risques.

---

<sup>2</sup> <https://aihd.mu/>

<sup>3</sup>

[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en)

- Mener les campagnes de sensibilisation au niveau institutionnel et national : implication des enfants victimes, conséquences, risques, lois et signalement.

### 3.5. Child trafficking

- Sensibiliser sur la lutte contre le trafic d'enfants
- Mise en place d'un organisme national sur l'adoption inscrit dans la loi pour éviter le trafic d'enfants
- Elaboration d'un nouvel état des lieux qualitatif sur le phénomène d'exploitation sexuelle commerciale des enfants, selon la Special Rapporteur, au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (Mars 2023).<sup>4</sup>
- Suivre les recommandations de la Special Rapporteur<sup>5</sup> des Nations Unies.

### 3.6. Supervision des équipes

- Investir dans la supervision régulière des personnes travaillant dans toutes les instances de protection de l'enfance/institutions ; pour une prise en charge plus efficace.

### 3.7. Accompagnement des couples et des femmes enceintes

- Investir dans un programme de formation qualitatif, mené par des personnes compétentes, sur les points fondamentaux de la parentalité, attachement, communication et écoute, petite enfance, développement de l'enfant et adolescent auprès des parents, futurs parents et femmes enceintes, complétant ainsi ce qui est dit sur les quelques soins du bain ou de l'allaitement. Cela permet d'agir en prévention sur le facteur d'attachement insécure à l'origine des maltraitements, troubles de conduites, actes pédo-criminels, chez les auteurs de violence domestique, etc.
- Investir dans la formation d'une équipe responsable de ce projet et des équipes qui mèneront le projet d'accompagnement des couples et femmes enceintes
- Investir dans les salaires de l'équipe responsable de l'implantation de ces programmes et des équipes qui mèneront ce projet/ l'implantation de ces programmes
- Constituer des équipes pluridisciplinaires (psychologue/ conseiller/ infirmier.e.s, etc) dans chaque hôpital régional, dispensaire et clinique privée pour accompagner, écouter et soutenir les mères de famille et les sensibiliser sur l'importance de l'attachement, le développement psychosocial de l'enfant etc. Et les accompagner en cas d'accouchement traumatique ou autre potentiel trauma.
- Prévoir un recrutement pour étoffer les équipes existantes au Ministère de la Santé où il y a 16 psychologues clinicien.ne.s pour une population, la cinquantaine qui travaille au Ministère de l'Éducation (educational psychologists et psychologues clinicien.ne.s et ceux.celles du Ministère de l'Égalité des genres et du Bien-Être de la Famille (17 psychologues), pour 1, 27 millions d'habitant.e.s
- Prévoir un budget pour la supervision de ces équipes (observations et *debrief*) en milieu hospitalier et au sein des ministères.
- Formation continue de ces équipes.

### 3.8. Suivi des familles fragilisées et/ou à risque, identifiées par les ministères, Social Register, communautés et milieu scolaire

<sup>4</sup> <https://media.un.org/en/asset/k19/k198dk9fyy>

<sup>5</sup>

<https://defimedia.info/rapport-des-nations-unies-exploitation-sexuelle-des-enfants-maurice-appelle-redoubler-defforts?fbclid=IwAR2t7URKFcHvJMzP54NyYoMGXcqchDM2OZyrNVjzsd7gbBf-TkKNKZt9Lso>

- Par une équipe pluridisciplinaire (incluant les psychologues et des travailleurs sociaux formés)
- Recruter des travailleur.euse.s sociaux.ales formé.e.s pour des visites régulières et qualitatives à domicile.
- Prévoir le budget pour une formation de base et continue pour les travailleur.euse.s sociaux.ales.

### 3.9. Aide financière aux ‘shelters’ et shelter pour les personnes LGBTQIA+

- Mettre en place un shelter qui accueillerait des personnes de la communauté LGBTQIA+, souvent victimes dans leur milieu familial.

### 3.10. Aide financière aux personnes victimes de violence domestique

- Permettre aux victimes d’avoir une autonomie financière en attendant de trouver un logement et un emploi.
- Revoir les aides financières aux shelters qui accueillent les victimes de violence domestique
- Aide financière spécifique pour les enfants des femmes victimes de violence résidant en refuge pendant une durée définie
- Assurer un “fast track” pour l’attribution de logements pour les femmes vivant actuellement dans des refuges et qui sont victimes de violence (au cas par cas)
- Offrir des programmes de renforcement des capacités au personnel de tous les refuges, y compris les refuges pour enfants et adultes
- Aide financière pour les opérations quotidiennes, y compris les moyens de transport pour assister aux audiences du tribunal, pour des raisons de soins médicaux et autres questions urgentes où les moyens de transport publics ne peuvent pas être utilisés

### 3.11. Mener des campagnes de sensibilisation et prévention institutionnelles nationales élaborées avec des professionnel.le.s de la société civile incluant:

- Diverses formes (bullying, punition corporelle, etc.) et conséquences des violences
- Alternatives pour éviter le recours aux comportements agressifs
- Renforcer la protection des victimes
- Rappel des lois

### 3.12. Augmenter le ‘staff’ pour agir plus rapidement et plus efficacement

- Renforcer l’équipe du Bureau de l’*Ombudsperson for Children*
- Renforcer l’équipe des quarante officiers de *Family Welfare and Protection Officers* et la quarantaine de *support officers* du Ministère de l’Égalité des genres et du Bien-être de la famille pour gérer les multiples situations de violence et de danger potentiels qui leur sont rapportés.
- Prévoir un budget pour la formation des membres de la force policière qui accueillent les témoignages des personnes victimes: enfants et victimes de violence domestique.

Il importe également d’inclure les personnes en situation de handicap et porteuses de handicap intellectuel dans les recommandations ci-dessus. Nous attendons fermement la proposition de l’état concernant le disability bill. La formation et la sensibilisation concernant les différentes formes de violence en lien au handicap est nécessaire car le risque est multiplié par 3 ou par 4.

## 4. LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

### 4.1. Accès aux contraceptifs pour les jeunes

- Rendre les informations sur la santé sexuelle et reproductive accessibles en milieu hospitalier et scolaire. Sans la présence des parents. Ce point est aussi recommandé par le Comité des Droits de l'Enfant en février 2023.
- Informer les adolescent.e.s sur : les moyens de prévenir une grossesse, les risques de contracter des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH ; l'utilisation des moyens de contraception.

#### 4.2. Education sexuelle

- Renforcer les formations effectuées pour inculquer aux enfants et aux adolescent.e.s plus de connaissances, compétences psycho-sociales (dont le consentement) et valeurs leur permettant de faire des choix responsables dans leurs relations sexuelles et sociales. Faisant attention aux risques.
- Renforcer les équipes d'enseignant.e.s et d'officiers du Ministère de l'Education et de la Santé, habilitées à animer des sessions auprès des adolescent.e.s. Insistant sur la confidentialité pour tous.tes, indépendamment de leur état de santé (incluant les personnes avec le VIH)
- Mettre en place des interventions, en milieu hospitalier, visant à améliorer la fourniture de services de santé aux adolescent.e.s afin de leur faciliter l'accès à l'information sur la contraception et aux services connexes, ainsi qu'à des soins qualifiés aux adolescentes avant et pendant l'accouchement.

#### 4.3. Financer des campagnes de prévention, information et sensibilisation sur la santé sexuelle pour les adolescents.es

#### 4.4. Finalisation du '*National Sexual and Reproductive Health Implementation Plan 2022-2027*' en incluant les experts.te.s et les professionnels.le.s de la société civile

- Réduire les inégalités au niveau de la santé sexuelle et reproductive (pour les jeunes, les personnes âgées, les personnes emprisonnées, handicapé.e.s et la communauté LGBTQIA+)
- Respecter le plan d'action du '*United Nations International Conference on Population and Development (ICPD)*': éducation à la sexualité et à la reproduction, prévention, planning familial, avortements sécurisés, soins à la maternité et aux nouveaux nés.
- Financement de la recherche

### 5. **SOUTIEN, ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE et EDUCATION DE QUALITE**

#### 5.1. Fournir l'accès à internet à toutes les familles vulnérables

- Pour le contenu pédagogique '*online*' notamment en cas de confinement, de pluies torrentielles ou veilles et/ou cyclones.
- Prévoir un accompagnement parental, par le Ministère de l'Education, pour mieux guider leurs enfants, accompagnement travaillé, pensé et préparé par des professionnel.le.s de l'éducation et en psychologie.

#### 5.2. Soutien et accompagnement scolaire avec les '*Special Needs Teachers*' pour les élèves ayant des troubles d'apprentissages et étant toujours dans le mainstream. Cela doit être applicable également au secteur tertiaire avec une prise en compte de la personne porteuse de handicap intellectuel. Mettre à la disposition de la population des formations appropriées et faciliter l'accès à un emploi décent pour des personnes porteuse de handicap intellectuel.

#### 5.3. Formations: des enseignant.e.s en service et au MIE, en soft skills

- du personnel administratif pour l'amélioration de la qualité de vie en milieu scolaire

#### 5.4. Investissement pour du soutien aux enseignant.e.s:

- outils pédagogiques
- sorties pédagogiques
- rémunération de personnes ressources externes et ONG
- Formation sur les droit des enfants, comme recommandé par 'Concluding Observation' du Comité des Droits des enfants, février 2023<sup>6</sup>

#### 5.5. Soutien aux familles vulnérables:

- aménagement des quartiers pour faciliter l'apprentissage des enfants
- faciliter l'accès aux conseils pour les démarches administratives
- activités dans les quartiers
- espace de rencontre pour les forces vives et ONG opérant dans les quartiers

#### 5.6. Aménagement d'un espace confidentiel et convivial pour le suivi des enfants dans les écoles

#### 5.7. Pour encourager les parents vulnérables à s'engager dans l'éducation de leurs enfants:

- Aménagement des écoles pour les rencontres/réunions
- Formation pour le bien-être et le développement personnel
- Prévisions de repas à offrir
- Soutien psychologique par des professionnel.le.s formé.e.s, enregistré.e.s au AHPC.

#### 5.8. Accompagnement de qualité pour les enfants vulnérables au sein des écoles en augmentant le ratio de travailleurs sociaux par école, en les valorisant en fonction de leur expérience et qualifications, en mettant plus de moyens et ressources à leur disposition

## 6. PERSONNES EN SITUATION DE DÉLOGEMENT ET PAUVRETÉ

- Amélioration des maisons mises à la disposition des plus démunis.e.s
- Programme d'accompagnement psychosocial pour les familles par des équipes pluridisciplinaires pour permettre une réelle insertion efficace.

## 7. IMPORTANCE DU MONITORING, EVALUATION, ACCOUNTABILITY AND LEARNING DE TOUS LES PROJETS

- Allouer un budget pour s'assurer de la qualité des projets, de la mise en œuvre des Plans Stratégiques Nationaux, du respect des objectifs fixés, vérifiant ainsi les investissements et fonds publics. Point soulevé aussi par le Comité des Droits de l'Enfant, en février 2023.
- Renouveler le 'National Child Protection Strategy and Action Plan' (2014-2022) en s'assurant que cela englobe tous les domaines couverts par la Convention de Genève<sup>7</sup> et que sa mise en œuvre soit appuyée par des ressources humaines, techniques et

<sup>6</sup>

[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en)

<sup>7</sup> <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>



financières, tel que soulevé par le ‘Concluding Observations’ du Comité des droits des enfants, février 2023<sup>8</sup>.

- Renforcer le ‘*Child Services Coordination Panel*’ en s’assurant qu’il y ait les ressources adéquates et des membres de la société civile
- Prendre en considération les points des rapports du Public Accounts Committee et faire des ajustements en conséquence.

## 8. CAPITATION GRANTS ET AUTRES

- Maintien des “*Capitation grants*” aux ONG accueillant les personnes en détresse
- Aide aux ONG pour l’achat d’un véhicule utilitaire
- Aides financières aux ONG pour les projets d’autosuffisance alimentaire et financière
- NGO Staff Recognition Scheme étendu à tous
- Mesures et budget pour que la HRDC Refund soit appliqué aux ONG pour encourager la formation continue du personnel.
- Mettre en place un budget incluant un processus de budgétisation avec un volet prenant en compte la perspective des droits des enfants et qui spécifie des allocations claires aux enfants.
- Veiller à ce que la fluctuation ou la réduction des allocations budgétaires pour la prestation de services ne réduise pas le niveau actuel de jouissance des droits de l’enfant.

## ANNEXE 1 : TABLEAU DE COÛTS INDICATIFS

Axe d'intervention	Tâches	Coûts
Violences	Demi-journées de formations mensuelles par des professionnel.le.s. à Maurice	<b>Rs 120,000 par an</b> (Rs 10,000/mois)
	Expert.e.s internationaux.ales hors programme de coopération (3 jours pour 30 personnes) tous les ans. Chaque année, thématiques différentes.	Rs 180,000 par formation (Rs 60,000 par jour) – Environ <b>Rs 450,000</b> par an incluant l'hôtel et le billet d'avion.
	Elaboration de programmes de formation (30 heures) et la formation d’une équipe (30 heures) chaque année	<b>Rs 300,000 par an</b>
Supervision des équipes	2 heures par mois par un.e superviseur.e formé.e pour une équipe de 4 professionnel.le.s	<b>Par personne: Rs 72,000 par an</b> (Rs 6000 par mois @ superviseur.e)

<sup>8</sup>

[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FC%2FMUS%2FCO%2F6-7&Lang=en)

<b>Accompagnement des couples, des femmes enceintes</b>	Formation de base des professionnel.le.s/des équipes, par groupe de maximum 20.	<b>Rs 150,000 par an</b>
	Accompagnement des équipes (3 heures par mois pour observations et débrief) = 15h pour les 5 hôpitaux/mois	<b>Rs 900,000 par an</b> (Rs 15,000 par mois par groupe)
<b>Education sexuelle</b>	Renforcer les équipes d'enseignant.e.s formé.e.s. Formation de 30h/ + analyse des sessions 20h	<b>Rs 150,000 par an par groupe de 30 pax</b>
<b>"Hotline/ ligne d'écoute" accompagnement thérapeutique</b>	Ecoute et soutien thérapeutique aux personnes en souffrance/ difficultés.	<b>Rs 1500 @ session thérapeutique</b> , soit environ 40 sessions par semaine, soit Rs 60 000/ semaine et 30 000 Rs de gestion de projet/ an